



Banque
européenne
d'investissement

La banque de l'UE

France

Synthèse par pays

ENQUÊTE EIBIS 2017

2017

Enquête du Groupe BEI sur l'investissement et le financement de l'investissement – Synthèse par pays : France

© Banque européenne d'investissement (BEI), 2017. Tous droits réservés.

À propos de l'enquête de la BEI sur l'investissement (EIBIS)

L'enquête du Groupe BEI sur l'investissement et le financement de l'investissement est une étude annuelle sans équivalent menée dans l'ensemble de l'UE auprès de quelque 12 300 entreprises. Elle permet de collecter des données sur les caractéristiques et les résultats des entreprises, sur leurs investissements antérieurs et leurs projets pour l'avenir, ou encore sur leurs sources ou leurs problèmes de financement, et sur les autres défis qu'elles doivent relever. Basée sur un échantillonnage stratifié, l'enquête EIBIS est représentative à l'échelle de l'ensemble des 28 États membres de l'UE, ainsi qu'au niveau des catégories d'entreprises de différentes tailles (des microentreprises aux grandes entreprises) et de quatre grands secteurs. Elle vise à rassembler un éventail d'observations permettant l'analyse de séries chronologiques, observations qui peuvent aussi porter sur le bilan et les comptes de résultats des entreprises. L'enquête EIBIS est conçue et gérée par le département des affaires économiques de la BEI, avec le soutien conceptuel et opérationnel d'Ipsos MORI. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site suivant : <http://www.bei.org/eibis>.

À propos de la présente publication

La présente synthèse par pays s'inscrit dans une série s'intéressant à chacun des 28 États membres de l'UE. S'y ajoute une vue d'ensemble à l'échelle de l'Union européenne. Ces documents ont pour objet de fournir un aperçu des données qui soit facilement consultable. Aux fins de ces publications, les données sont pondérées en fonction de la valeur ajoutée afin de mieux refléter la contribution des différentes entreprises à l'activité économique. Contact : eibis@eib.org.

À propos du département des affaires économiques de la BEI

Le département des affaires économiques de la BEI a pour mission de fournir des analyses et des études économiques destinées à aider la Banque à mettre en œuvre ses opérations et à définir son positionnement, sa stratégie et ses politiques. Fort de 40 économistes, le département est placé sous la direction de Debora Revoltella.

Principal contributeur à la présente publication

Christoph Weiss, BEI.

Clause de non-responsabilité

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position de la BEI.

À propos d'Ipsos Public Affairs

Ipsos Public Affairs travaille en étroite collaboration avec des autorités nationales, des services publics locaux et le secteur des organisations à but non lucratif, ainsi qu'avec des organisations internationales et supranationales. Son personnel, composé d'environ 200 chercheurs basés à Londres et à Bruxelles, étudie principalement des questions ayant trait aux politiques et aux services publics. Ces chercheurs disposent chacun de compétences spécialisées dans un domaine particulier du secteur public, de sorte qu'Ipsos Public Affairs possède une connaissance fine des domaines concernés et des enjeux stratégiques y afférents. Ces atouts, combinés à son savoir-faire en matière de méthodologie et de communication, permettent à ses travaux de recherche d'éclairer de manière décisive les décideurs et les collectivités.

ENQUÊTE EIBIS 2017 – SYNTHÈSE PAR PAYS

France

L'enquête annuelle du Groupe BEI sur l'investissement et le financement de l'investissement (EIBIS) est une étude menée dans toute l'UE auprès de 12 300 entreprises, qui rassemble des informations sur les activités d'investissement des PME et des entreprises de plus grande taille, sur leurs besoins de financement et sur les difficultés auxquelles elles sont confrontées.

En sa qualité de banque de l'UE, le Groupe BEI répond à la nécessité d'accélérer l'investissement afin de renforcer la création d'emplois ainsi que la

compétitivité et la viabilité à long terme dans les 28 États membres de l'Union européenne.

L'enquête EIBIS permet à la BEI de contribuer à apporter une réponse stratégique prenant dûment en compte les besoins des entreprises, en promouvant l'investissement.

Cette synthèse par pays présente une sélection de conclusions fondées sur des entretiens téléphoniques menés en 2017 (d'avril à juillet) auprès de 600 entreprises situées en France.

Principaux résultats

Contexte macroéconomique	Globalement, l'investissement a augmenté l'année dernière, principalement sous l'impulsion du secteur privé, les investissements dans les actifs intangibles ayant enregistré de bons résultats. Toutefois, les dépenses d'investissement demeurent inférieures aux niveaux précédents la crise, essentiellement du fait du faible volume des investissements dans les « logements » et « autres bâtiments et structures ».
Perspectives d'investissement	La plupart des entreprises en France ont renforcé leurs activités d'investissement au cours du dernier exercice. La proportion des entreprises qui ont investi dépasse légèrement les attentes exprimées dans le cadre de l'enquête précédente. Pour l'année en cours, les perspectives d'investissement sont une nouvelle fois positives.
Activité d'investissement	85 % des entreprises ont investi au cours du dernier exercice financier, ce qui est autant que l'année précédente et dans la moyenne de l'UE (84 %). L'intensité de l'investissement (investissement par employé) en France est supérieure à la moyenne de l'UE.
Déficit d'investissement perçu	16 % des entreprises signalent avoir trop peu investi au cours des trois dernières années, ce qui est comparable à la moyenne de l'UE (15 %) et aux résultats de l'enquête précédente en France (17 %). La proportion moyenne de machines et équipements de pointe des entreprises est inférieure à la moyenne de l'UE (30 % contre 45 %). Il en va de même pour la part de leur parc immobilier satisfaisant des normes élevées en matière d'efficacité énergétique (25 % en France contre 39 % pour la moyenne de l'UE).
Obstacles à l'investissement	L'incertitude quant à l'avenir continue à constituer l'une des deux obstacles à l'investissement qui sont les plus fréquemment cités, ce qui est similaire aux résultats pour l'ensemble de l'UE. Cependant, la disponibilité de personnel possédant les compétences adéquates préoccupe moins d'entreprises en France (62 %) que dans l'ensemble de l'UE (72 %), tandis que la réglementation du marché du travail soulève plus d'inquiétudes en France (71 %) que dans l'UE (62 %).
Financements externes	5 % des entreprises sont restreintes dans leurs possibilités de financement, ce qui est similaire à la moyenne de l'UE (7 %). Par « entreprises restreintes dans leurs possibilités de financement », on entend les entreprises insatisfaites par le montant des financements qu'elles ont obtenus, les entreprises qui ont vu leur demande de financement rejetée, qui n'ont pas sollicité de financement estimant que les coûts d'emprunt étaient trop élevés ou qui pensaient que leur demande serait rejetée.
Résultats des entreprises	La productivité des entreprises en France est globalement comparable à celle dans l'ensemble de l'UE. L'industrie manufacturière et le secteur des infrastructures affichent une part relativement élevée d'entreprises parmi les plus productives.

DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT

ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT AU COURS DU DERNIER EXERCICE FINANCIER

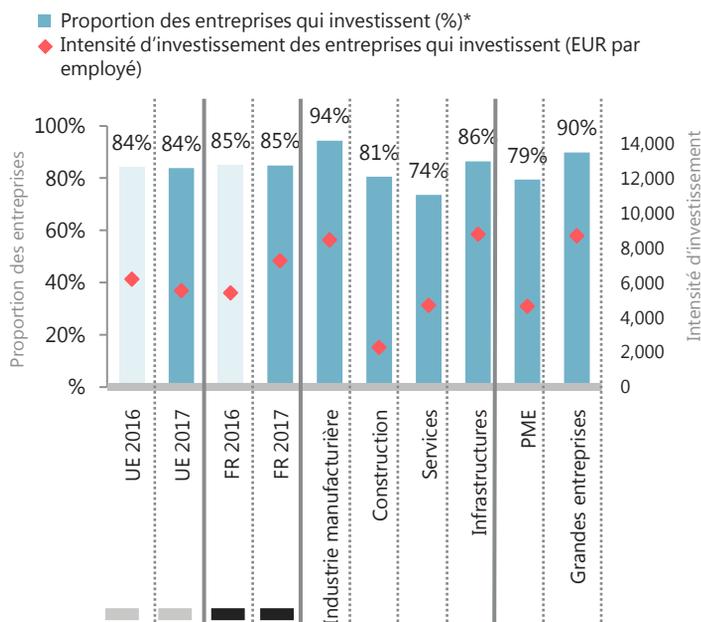
Plus de huit entreprises sur dix en France ont investi au cours du dernier exercice financier (85 %, chiffre identique à celui de la précédente enquête). La proportion d'entreprises ayant investi est similaire à la moyenne de l'UE (84 %).

Les entreprises de l'industrie manufacturière (94 %) étaient plus susceptibles d'investir que celles des secteurs de la construction et des services (respectivement 81 % et 74 %).

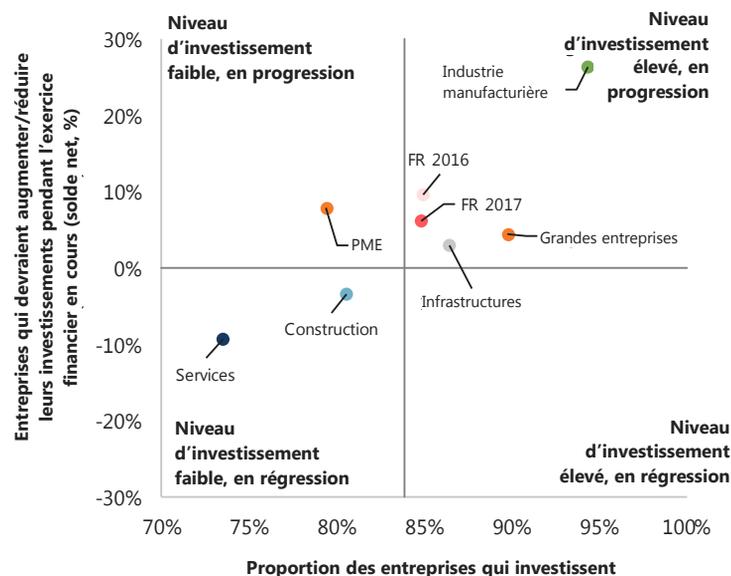
Comme dans le cadre de la précédente enquête, les PME étaient moins susceptibles d'investir que les grandes entreprises (79 % contre 90 %).

* Les barres bleues indiquent la proportion des entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier. Il est considéré qu'une entreprise a investi si elle a dépensé plus de 500 EUR par employé pour des activités d'investissement. L'intensité d'investissement est l'investissement médian par employé réalisé par les entreprises qui investissent. L'intensité d'investissement est rapportée en valeurs de 2015 (en utilisant le déflateur de la FBCF d'Eurostat).

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).



CYCLE D'INVESTISSEMENT



Échantillon : toutes les entreprises.

La proportion des entreprises qui investissent indique le pourcentage des entreprises dont les investissements par employé sont supérieurs à 500 EUR.

Le point d'intersection entre les lignes correspond à la moyenne de l'UE pour 2016.

Comme lors de la précédente enquête, l'activité d'investissement des entreprises place la France dans le quart « niveau d'investissement élevé, en progression » du cycle d'investissement.

Il existe quelques variations d'une catégorie d'entreprises et d'un secteur à l'autre en France. Les PME se situent dans le quart « niveau d'investissement faible, en progression » puisque la part des PME qui investissent en France est inférieure à la moyenne de l'UE.

Les secteurs de la construction et des services se trouvent dans le quart « niveau d'investissement faible, en régression », étant donné qu'en France, la majorité des entreprises de ces secteurs prévoient de réduire leurs investissements pendant l'exercice en cours.

Les entreprises de l'industrie manufacturière en France dépassent la moyenne de l'UE concernant ces deux aspects.

DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT

ÉVOLUTION DES ANTICIPATIONS D'INVESTISSEMENT

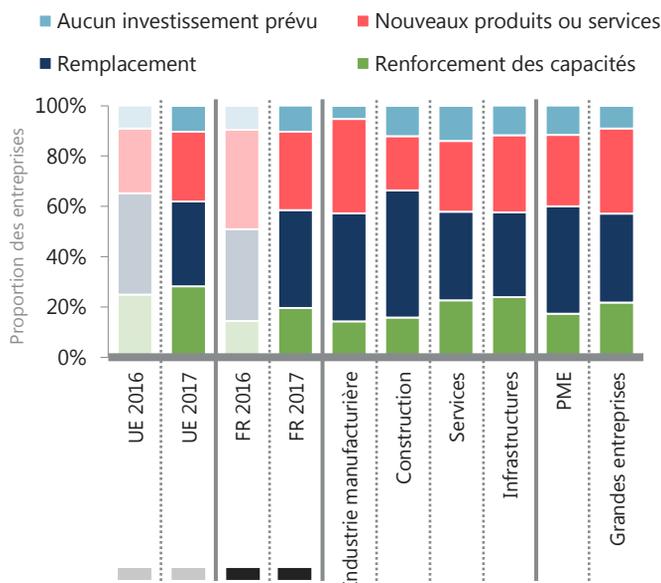
La majorité des entreprises en France ont renforcé leurs activités d'investissement au cours du dernier exercice financier. La proportion des entreprises qui ont investi dépasse légèrement les anticipations exprimées dans l'enquête précédente. Pour l'exercice en cours, les perspectives d'investissement sont positives, mais dans une moindre mesure. Dans l'industrie manufacturière, la plupart des entreprises prévoient d'accroître leurs investissements, tandis que la majorité des entreprises des secteurs de la construction et des services anticipent une baisse des investissements.



Échantillon : toutes les entreprises.

Le terme « évolution enregistrée » recouvre la proportion des entreprises qui ont investi plus, minorée de la part de celles qui ont investi moins ; le terme « évolution anticipée » recouvre la part des entreprises qui prévoient ou prévoient d'investir plus, minorée de la part de celles qui prévoient ou prévoient d'investir moins.

FUTURES PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT



Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Q. Pour les trois années à venir, quelle est votre priorité d'investissement : a) le remplacement de bâtiments, de machines, d'équipements et d'outils informatiques existants ; b) le renforcement de vos capacités pour des produits ou des services existants ; c) la mise au point ou la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?

Pour les trois années à venir, les investissements destinés au remplacement de bâtiments, machines, équipements et outils informatiques existants constituent la priorité la plus communément citée (par 39 % des entreprises). Suivent les nouveaux produits ou services (31 %) et le renforcement des capacités (20 %). Ce dernier taux, à savoir la part des entreprises en France qui estime que le renforcement des capacités représente une priorité, est plus faible que la moyenne de l'UE (28 %). 10 % des entreprises en France ne prévoient aucun investissement, ce qui est similaire à la moyenne de l'UE.

Les entreprises de l'industrie manufacturière en France sont plus susceptibles que les entreprises de la construction (22 %) de juger que le développement de nouveaux produits et services est une priorité (38 %).

PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT

DOMAINES D'INVESTISSEMENT

Sur les six domaines d'investissement qui ont fait l'objet de questions, ce sont les machines et équipements, qui recueillent la plus grande part des investissements en France (47 %). Viennent ensuite la formation des employés (16 %) et les terrains, bâtiments et infrastructures (15 %).

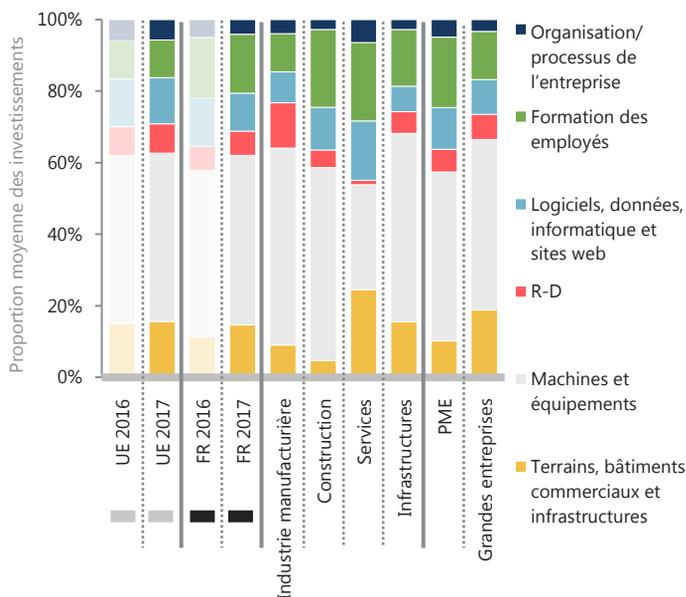
Ces résultats sont similaires à ceux de la précédente enquête. Les entreprises en France affectent une part plus élevée de leurs investissements à la formation des employés que la moyenne de l'UE (16 % contre 10 %). Les dépenses consacrées à la formation des employés est particulièrement élevée dans l'industrie manufacturière et le secteur de la construction.

Les entreprises du secteur des services affichent de loin le taux le plus faible d'investissements dans les machines et équipements (29 % contre 53 à 55 % dans les autres secteurs).

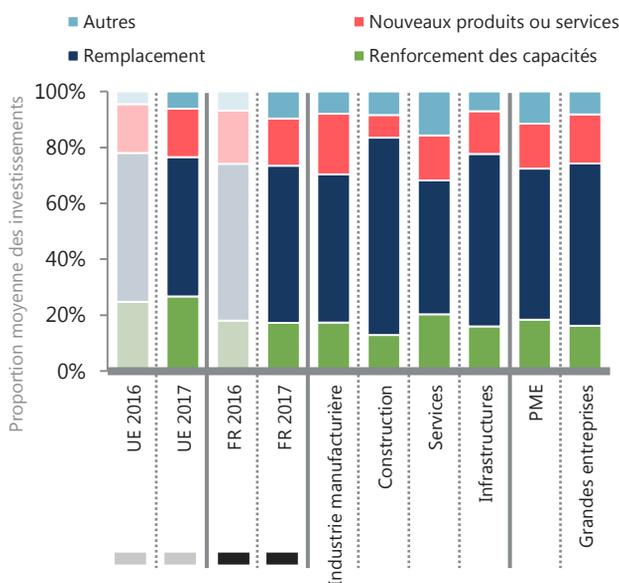
Les grandes entreprises consacrent une part de leurs investissements en terrains, bâtiments commerciaux et infrastructures près de deux fois plus élevée que les PME (19 % contre 10 %).

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Q. Au cours du dernier exercice financier, combien votre entreprise a-t-elle investi dans chacun des domaines suivants dans l'intention de maintenir ou d'accroître ses recettes futures ?



FINALITÉ DES INVESTISSEMENTS AU COURS DU DERNIER EXERCICE FINANCIER



Lors du dernier exercice financier, le principal objectif des investissements était de remplacer des bâtiments, machines, équipements et outils informatiques existants, que ce soit en France ou dans l'ensemble de l'UE. La part des investissements consacrés à cet objectif en France, à 56 %, est plus élevée que la moyenne de l'UE de 50 %.

La proportion moyenne des investissements en faveur du renforcement des capacités pour des produits ou services existants est plus faible en France (17 %) que dans l'ensemble de l'UE (27 %).

Ce sont les entreprises du secteur de la construction qui affichaient la proportion la plus élevée d'investissements de remplacement (71 %).

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Q. Quelle proportion du total de l'investissement était destinée a) au remplacement de capacités (y compris bâtiments, machines, équipements et outils informatiques existants) ; b) au renforcement des capacités pour des produits ou des services existants ; c) à la mise au point ou à la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?

PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT

ACTIVITÉS D'INNOVATION

Les entreprises ont consacré environ un tiers de leurs investissements (31 %) à de nouveaux produits, ou services. Ce niveau est semblable à la moyenne de l'UE pour cette année (35 %) ou au résultat de l'enquête précédente pour la France (32 %).

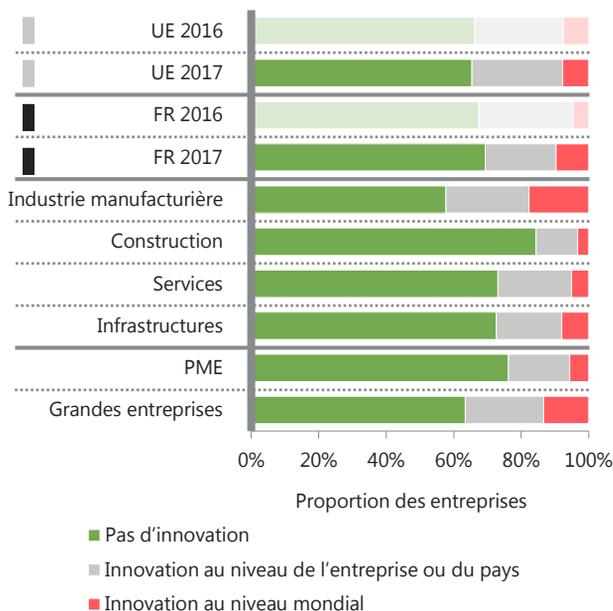
Ce sont les entreprises de l'industrie manufacturière qui étaient le plus susceptible d'innover (42 % de leurs investissements), tandis que les entreprises du secteur de la construction (16 %) figuraient en queue de peloton.

10 % des entreprises en France estiment avoir mis au point ou commercialisé des produits, des procédés ou des services qui étaient nouveaux sur le marché mondial, ce qui est similaire à la moyenne de l'UE (8 %). Les entreprises de l'industrie manufacturière (18 %) sont plus susceptibles d'innover au niveau mondial que les entreprises d'autres secteurs (3 à 8 %). Cette proportion est également plus élevée pour les grandes entreprises (13 %) que pour les PME (6 %).

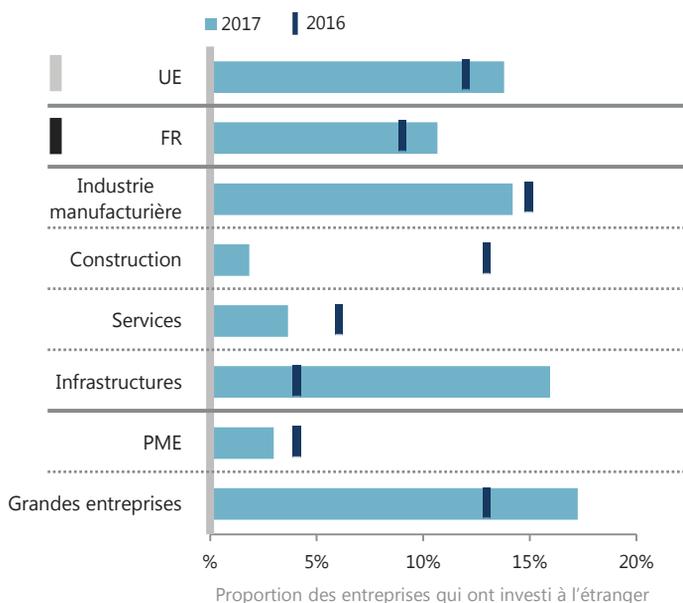
Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Q. Quelle proportion du total de l'investissement était destinée à la mise au point ou à la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?

Q. Ces produits, procédés ou services étaient-ils nouveaux à l'échelle de l'entreprise, du pays ou du marché mondial ?



INVESTISSEMENTS À L'ÉTRANGER



Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier.

Q. Au cours du dernier exercice financier, votre entreprise a-t-elle investi dans un autre pays ?

Au cours du dernier exercice, 11 % des entreprises en France ont investi dans un autre pays, ce qui est similaire à la moyenne de l'UE (14 %).

Les grandes entreprises en France sont bien plus susceptibles d'avoir investi à l'étranger que les PME (17 % et 3 %).

Les entreprises du secteur des infrastructures ou de l'industrie manufacturière sont plus susceptibles d'avoir investi à l'étranger que les entreprises des secteurs de la construction et des services.

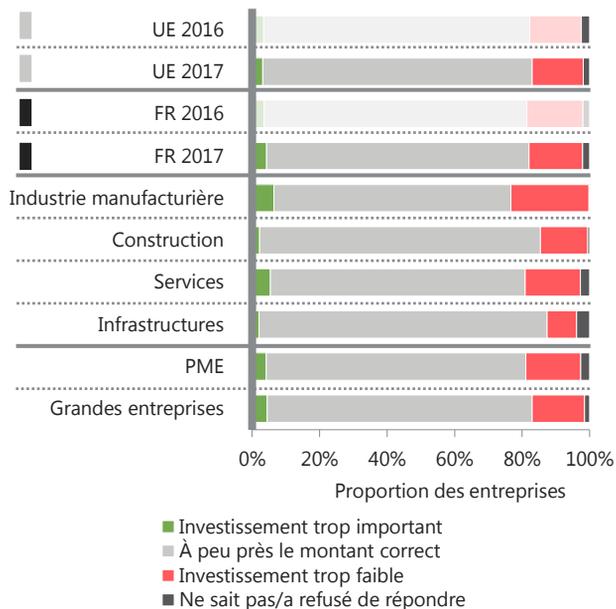
BESOINS D'INVESTISSEMENT

DÉFICIT D'INVESTISSEMENT PERÇU

Environ huit entreprises sur dix (78 %) estiment avoir investi un montant globalement approprié au cours des trois dernières années. Ce pourcentage est égal au résultat de la précédente enquête et similaire à la moyenne de l'UE (79 %).

Environ une entreprise sur six (16 %) déclare investir trop peu, ce qui est similaire au taux de l'enquête précédente (17 %) et à la moyenne de l'UE (15 %).

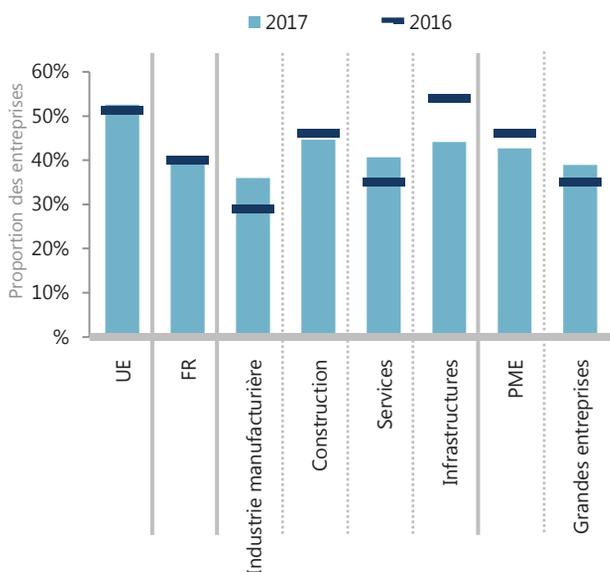
Pour ce qui est du déficit d'investissement dans les différents secteurs, les entreprises de l'industrie manufacturière en France sont celles qui sont le plus susceptibles d'indiquer qu'elles investissent trop peu (23 %), tandis que celles du secteur des infrastructures sont celles qui sont le moins susceptibles de le faire (9 %).



Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ont répondu que la société n'existait pas il y a trois ans).

Q. Si vous deviez faire le bilan de vos investissements au cours des trois dernières années, diriez-vous que leur volume a été excessif, insuffisant ou globalement adéquat ?

PROPORTION DES ENTREPRISES FONCTIONNANT À PLEINE CAPACITÉ OU AU-DELÀ



Échantillon : toutes les entreprises.

La pleine capacité est la capacité maximale qui peut être atteinte dans des conditions normales, par exemple en application des pratiques générales de l'entreprise concernant l'utilisation des machines et équipements, les heures supplémentaires, le travail posté, les congés, etc.

Q. Au cours du dernier exercice financier, votre entreprise fonctionnait-elle au maximum de la capacité qu'elle peut atteindre dans des circonstances normales ou au-delà ?

Environ deux entreprises sur cinq en France signalent avoir fonctionné à pleine capacité ou au-delà au cours du dernier exercice (41 %), ce qui est similaire aux résultats de l'enquête précédente (40 %).

Toutefois, ce pourcentage est inférieur à la moyenne de l'UE (53 %), qui est proche du niveau de l'enquête précédente pour l'UE (51 %).

Par rapport à l'enquête précédente, on observe moins de variations d'une catégorie d'entreprises et d'un secteur à l'autre en France. Il n'existe en effet aucune différence majeure entre les secteurs ou les PME et les grandes entreprises.

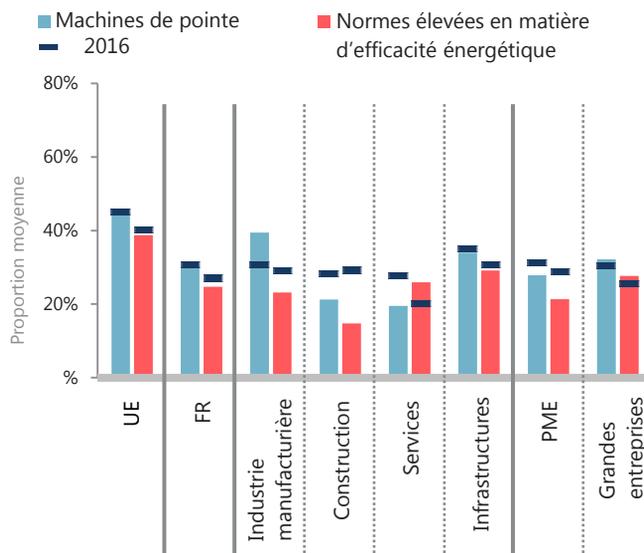
BESOINS D'INVESTISSEMENT

PROPORTION DES MACHINES DE POINTE ET DU PARC IMMOBILIER SATISFAISANT À DES NORMES ÉLEVÉES EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

La proportion moyenne de machines et d'équipements de pointe dans les entreprises est relativement faible en France : elle s'établit à 30 %, tandis que la moyenne de l'UE est de 45 %.

Seul un quart du parc immobilier des entreprises satisfait à des normes élevées en matière d'efficacité énergétique (25 %), alors que la moyenne de l'UE se situe à 39 %.

Les résultats pour la France coïncident de manière générale à ceux de l'enquête précédente. On observe toutefois des fluctuations dans et entre les secteurs. Par exemple, les entreprises du secteur de la construction déclarent qu'une part plus faible de leur parc immobilier satisfait à des normes élevées en matière d'efficacité énergétique (15 % contre 29 % lors de l'enquête précédente). De même, les PME font état d'une proportion en baisse (21 % contre 28 %).



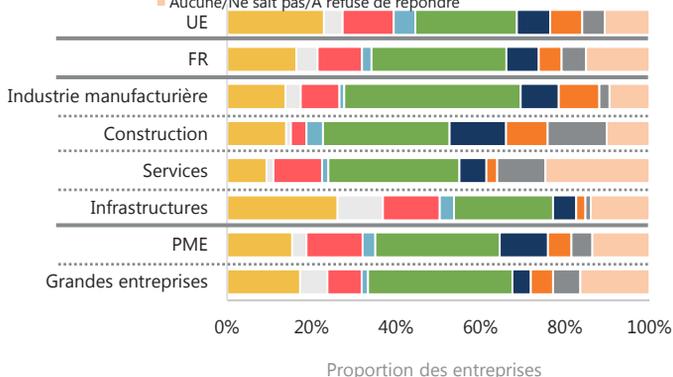
Échantillon : toutes les entreprises.

Q. Quelle proportion de votre parc immobilier commercial satisfait, le cas échéant, à des normes élevées ou aux normes les plus élevées en matière d'efficacité énergétique ?

Q. Selon vous, quelle proportion de vos machines et équipements, TIC compris, est, le cas échéant, de pointe ?

PRIORITÉS EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT PUBLIC

- Infrastructures de transport
- Transports publics
- Infrastructures de TIC
- Structures de garde d'enfants ou écoles
- Formation professionnelle ou enseignement supérieur
- Hôpitaux ou soins de santé
- Fourniture ou distribution d'électricité
- Logement social
- Aucune/Ne sait pas/A refusé de répondre



Échantillon : toutes les entreprises.

Q. Du point de vue de votre activité, quel domaine de l'investissement public devrait selon vous être une priorité pour les trois prochaines années ?

Sur les huit domaines d'investissement public qui devraient être prioritaires au cours des trois prochaines années, environ une entreprise sur trois estime que la formation professionnelle et l'enseignement supérieur constituent la principale priorité (32 %). Suivent les infrastructures de transport (choisies par 16 % des entreprises) et les infrastructures de TIC (11 %). Tous les autres domaines ont été sélectionnés par moins de 10 % des entreprises.

Ces résultats diffèrent de la moyenne de l'UE, dans le cadre de laquelle environ une entreprise sur quatre percevait la formation professionnelle et l'enseignement supérieur ainsi que les infrastructures de transport comme étant les domaines d'investissement prioritaires (respectivement 24 % et 23 %).

En France, les entreprises de l'industrie manufacturière sont celles qui sont le plus susceptible d'accorder la priorité à la formation professionnelle et l'enseignement supérieur (42 %). En revanche, les entreprises du secteur des infrastructures sont plus susceptibles de signaler les transports comme une priorité (26 % contre 24 % indiquant la formation professionnelle).

Les PME sont plus susceptibles que les grandes entreprises de définir les hôpitaux et les soins de santé comme une priorité (11 % contre 4 %).

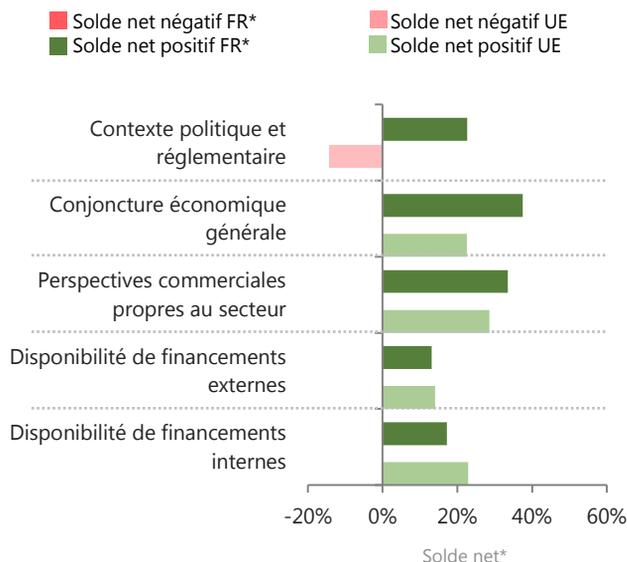
MOTEURS ET FREINS

INFLUENCES À COURT TERME SUR L'INVESTISSEMENT

Globalement, la majorité des entreprises en France s'attendent à une amélioration du contexte politique et réglementaire au cours des douze prochains mois. Ce résultat diffère de la moyenne de l'UE, où la majorité des entreprises s'attendent à une détérioration.

Néanmoins, les entreprises tant en France que dans l'ensemble de l'UE sont optimistes quant aux autres facteurs influant sur les investissements. Par rapport à la moyenne de l'UE, les entreprises en France sont légèrement plus optimistes quant à la conjoncture économique et aux perspectives commerciales propres aux secteurs et légèrement moins positives concernant la disponibilité des financements.

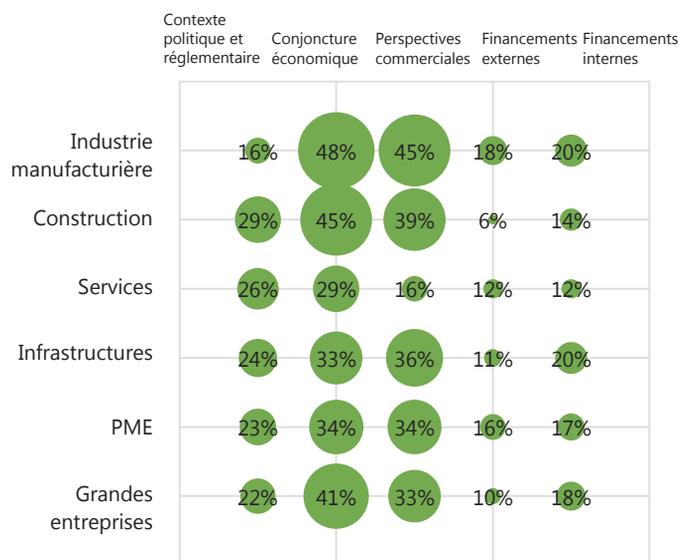
*Le solde net correspond à la proportion des entreprises qui anticipent une amélioration moins la proportion de celles qui anticipent une dégradation.



Échantillon : toutes les entreprises.

Q. Pour chacun des éléments suivants, pensez-vous qu'il s'améliorera, qu'il restera identique ou qu'il se détériorera au cours des douze prochains mois ?

INFLUENCES À COURT TERME PAR SECTEUR ET PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES (SOLDE NET)



Échantillon : toutes les entreprises.

Q. Pour chacun des éléments suivants, pensez-vous qu'il s'améliorera, qu'il restera identique ou qu'il se détériorera au cours des douze prochains mois ?

Toutes les entreprises, quels que soient leur taille et leur secteur, affichent une perception positive de tous les indicateurs.

Les grandes entreprises et celles de l'industrie manufacturière et du secteur de la construction sont particulièrement positives quant à la conjoncture économique pour l'année à venir.

Les entreprises du secteur de la construction sont moins optimistes que celles d'autres secteurs concernant la disponibilité de financements externes. Les entreprises du secteur des services sont moins positives que celles d'autres secteurs pour ce qui est des perspectives commerciales dans leur secteur. Cependant, même dans ces deux cas, la majorité des entreprises prévoient une amélioration plutôt qu'une dégradation.

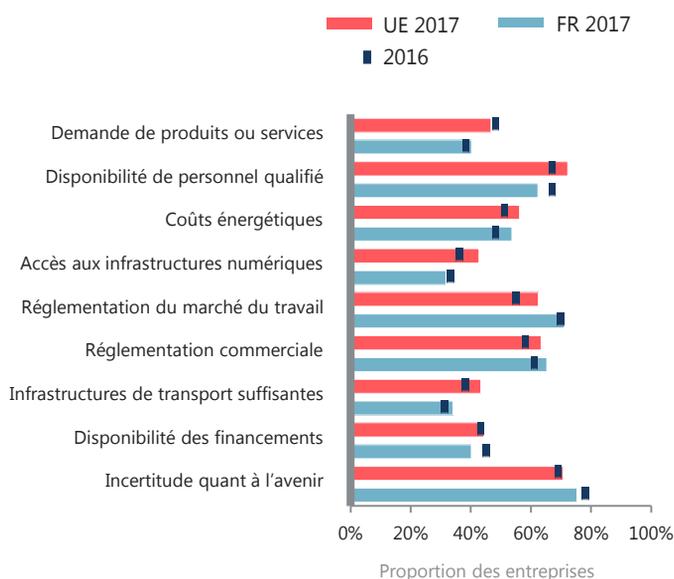
MOTEURS ET FREINS

OBSTACLES À L'INVESTISSEMENT SUR LE LONG TERME

Plus de sept entreprises sur dix perçoivent l'incertitude face à l'avenir et la réglementation du marché du travail comme des obstacles à l'investissement (respectivement 75 % et 71 %). La réglementation commerciale et la disponibilité de personnel possédant les compétences adéquates constituent aussi des obstacles importants (pour 65 % et 62 % des entreprises en France). Ces résultats sont conformes à ceux de l'enquête précédente.

La moyenne de l'UE pour les entreprises mentionnant l'incertitude face à l'avenir est similaire (71 % des entreprises européennes). Cependant, la disponibilité de personnel possédant les compétences adéquates soulève en moyenne davantage d'inquiétudes dans l'UE (72 %), tandis que la régulation du marché du travail préoccupe moins l'UE dans son ensemble (62 % des entreprises).

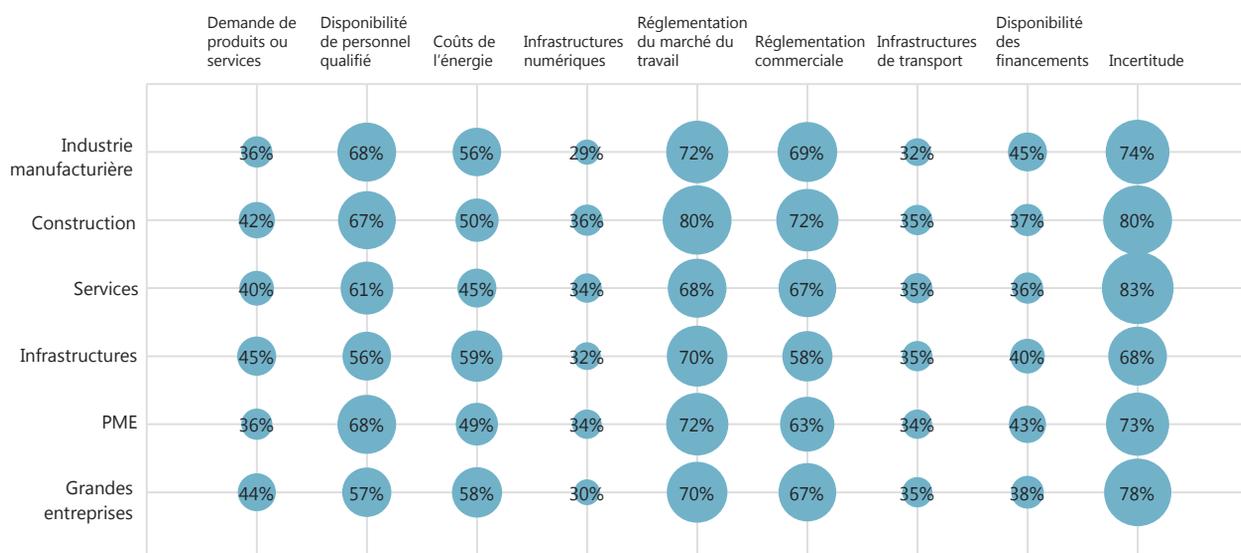
En France, l'incertitude face à l'avenir constitue davantage un obstacle pour les entreprises du secteur des infrastructures que pour celles du secteur des services (83 % contre 68 %).



Échantillon : toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ont indiqué que ces éléments ne représentaient pas du tout un obstacle, ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Q. Lorsque vous considérez vos activités d'investissement en France, dans quelle mesure chacun des éléments suivants est-il un obstacle ? Est-ce un obstacle majeur, un obstacle mineur ou pas du tout un obstacle ?

OBSTACLES À LONG TERME PAR SECTEUR ET PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES



Échantillon : toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ont indiqué que ces éléments ne représentaient pas du tout un obstacle, ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Q. Lorsque vous considérez vos activités d'investissement en France, dans quelle mesure chacun des éléments suivants est-il un obstacle ? Est-ce un obstacle majeur, un obstacle mineur ou pas du tout un obstacle ?

FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

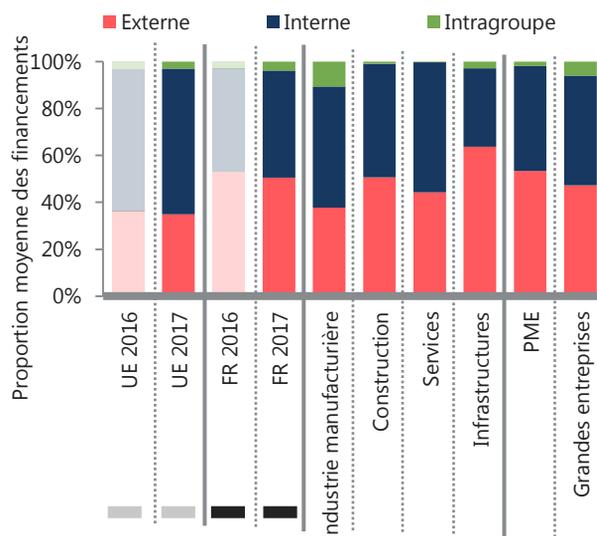
SOURCES DU FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Les financements externes représentent une plus grande part du financement de l'investissement que les fonds internes (51 % contre 46 %), comme lors de l'enquête précédente.

Ces résultats diffèrent de ceux de l'UE où, en moyenne, les financements externes représentent une part bien moindre que les fonds internes (35 % contre 62 %).

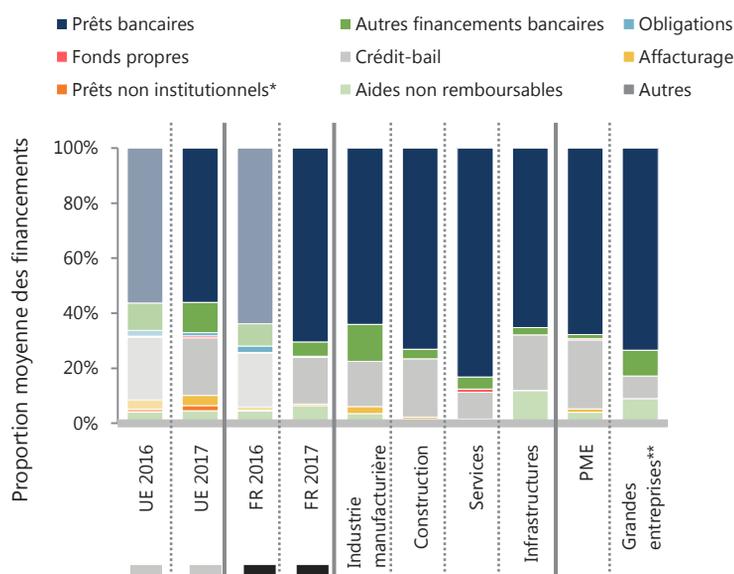
En France, la proportion des financements externes et internes varie d'un secteur à l'autre. Les entreprises du secteur des infrastructures s'appuient très largement sur des financements externes (qui représentent 63 % de leurs investissements), par rapport à celles de l'industrie manufacturière et du secteur des services (où cette proportion s'établit à 52 % et 55 %).

La part des financements intragroupes est la plus élevée pour les entreprises de l'industrie manufacturière (11 % contre 3 % globalement).



Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).
Q. Quelle est la proportion de votre investissement financée par chacune des sources suivantes ?

TYPE DE FINANCEMENT EXTERNE UTILISÉ POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT



Les prêts bancaires représentent la majorité des financements externes (70 %), suivis des crédits-bails (17 %) et des aides non remboursables (6 %). Ces résultats sont similaires à ceux recueillis lors de l'enquête précédente.

La part représentée par les prêts bancaires dans les financements externes des entreprises en France est plus élevée que la moyenne de l'UE (56 %).

D'autres formes de financements bancaires tels que les découverts constituent, en France, une part des financements externes plus faible (5 %) que la moyenne de l'UE (11 %).

Échantillon : toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes pendant le dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

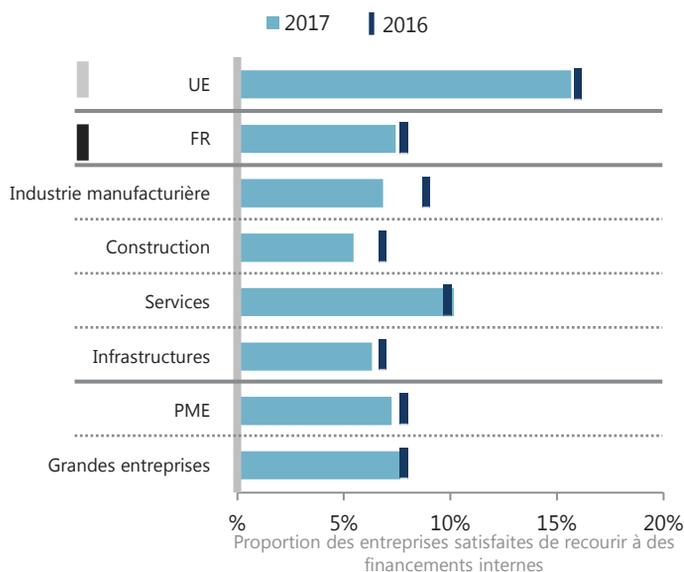
Q. Quelle proportion de votre financement externe représente approximativement chacune des sources suivantes ?

* Prêts consentis par la famille, des amis ou des partenaires d'affaires.

** Attention, échantillon très restreint de moins de 30 entreprises.

FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

PROPORTION DES ENTREPRISES SATISFAITES DE SE REPOSER EXCLUSIVEMENT SUR DES SOURCES INTERNES POUR FINANCER LEURS INVESTISSEMENTS



En France, 7 % des entreprises affirment être satisfaites de recourir à des fonds internes ou ne pas avoir besoin de financements externes, soit un niveau similaire à l'enquête précédente (8 %).

Ce pourcentage est inférieur à la moyenne de l'UE (16 %), ce qui s'explique peut-être par le fait que les financements externes représentent une proportion du financement des investissements plus élevée en France que dans l'UE en moyenne.

On n'observe aucune variation importante en fonction de la taille des entreprises ou des secteurs.

Échantillon : toutes les entreprises.

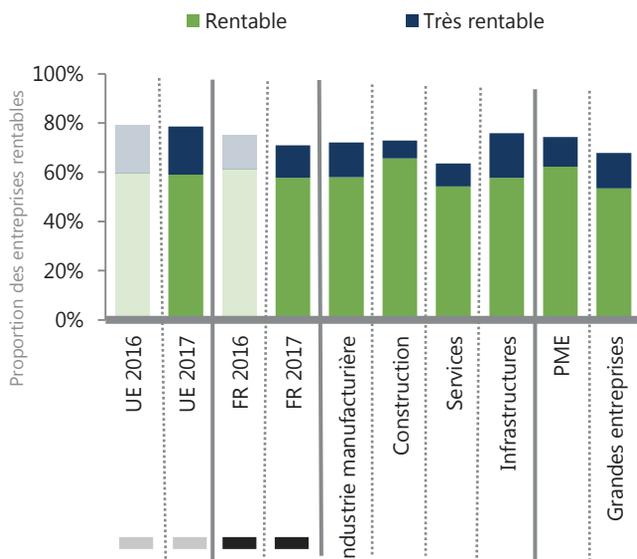
Q. Quelle était votre motivation principale pour ne pas solliciter un financement externe pour vos activités d'investissement ? (réponse spontanée)
Nous étions satisfaits de recourir à un financement interne/nous n'avions pas besoin d'un financement.

PROPORTION DES ENTREPRISES RENTABLES

En France, 13 % des entreprises qui ont eu recours à des financements externes au cours du dernier exercice indiquent être très rentables.

Ce niveau est similaire au résultat de l'enquête précédente (14 %) et à la proportion moyenne d'entreprises très rentables au sein de l'UE (20 %).

Une nouvelle fois, il n'y a pas de différence importante entre les catégories d'entreprises ou les secteurs, que ce soit pour les entreprises très rentables ou les entreprises rentables de manière plus générale.



Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

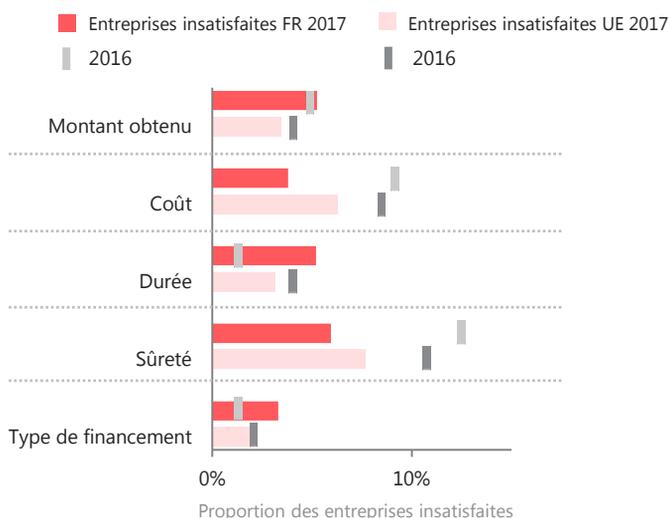
Q. En tenant compte de toutes les sources de revenus, votre entreprise a-t-elle généré des profits ou des pertes avant impôts ou a-t-elle équilibré son budget ? Par une entreprise « très rentable », on entend une entreprise qui affiche un ratio profits/chiffre d'affaires de 10 % ou plus.

DEGRÉ DE SATISFACTION QUANT AUX FINANCEMENTS

INSATISFACTION QUANT AUX FINANCEMENTS EXTERNES REÇUS

Les entreprises qui ont eu recours à des financements externes sont globalement satisfaites quant au montant, au coût, à la durée, à la sûreté exigée et au type de financement reçu.

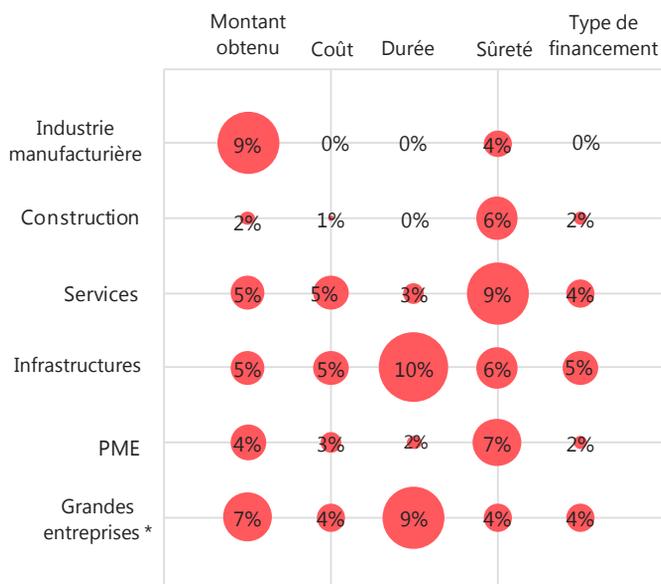
Le taux d'insatisfaction le plus élevé en France concerne les exigences en matière de sûreté (6 % des entreprises ont fait part de leur insatisfaction). C'est aussi cet aspect des financements externes qui a suscité le taux d'insatisfaction le plus élevé dans l'ensemble de l'UE (8 %).



Échantillon : toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes pendant le dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Q. Quel est votre degré de satisfaction ou d'insatisfaction concernant... ?

DEGRÉ D'INSATISFACTION PAR SECTEUR ET CATÉGORIE D'ENTREPRISES



Échantillon : toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes pendant le dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

* Attention . échantillon très restreint de moins de 30 répondants.

Q. Quel est votre degré de satisfaction ou d'insatisfaction concernant... ?

Compte tenu des faibles niveaux d'insatisfaction quant aux financements externes dont les entreprises font état en France, l'enquête ne relève pas de différences significatives d'une catégorie d'entreprises ou d'un secteur à l'autre concernant les différents aspects des financements externes qui ont fait l'objet de questions.

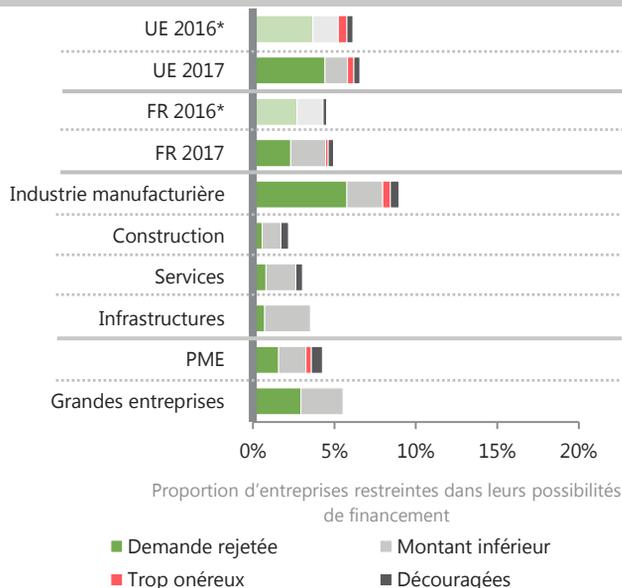
Toutefois, une entreprise sur dix (10 %) dans le secteur des infrastructures signale être insatisfaite quant à la durée du prêt proposé.

DEGRÉ DE SATISFACTION QUANT AUX FINANCEMENTS

PROPORTION D'ENTREPRISES RESTREINTES DANS LEURS POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

Une entreprise sur vingt (5 %) en France peut être considérée comme étant restreinte dans ses possibilités de financement. Ce pourcentage est identique au résultat de la précédente enquête et est similaire à la moyenne de l'UE (7 %).

Parmi les entreprises qui n'ont pas investi au cours du dernier exercice, la part des entreprises restreintes dans leurs possibilités de financement est relativement modeste : seulement 2 %.

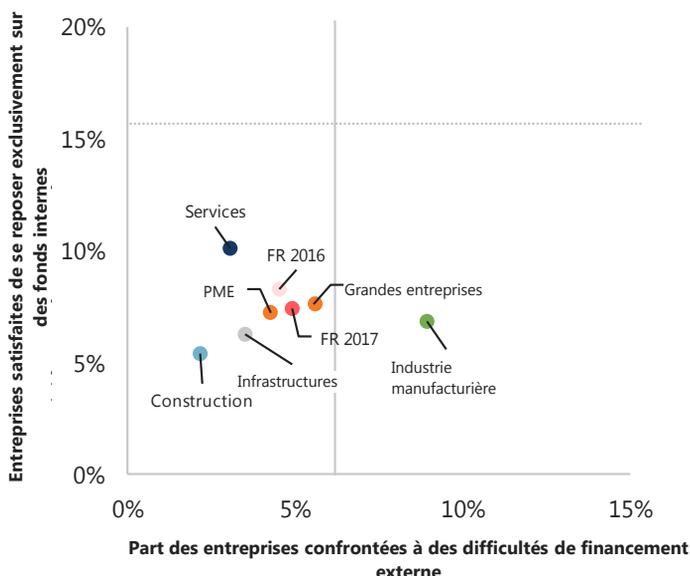


Échantillon : toutes les entreprises.

Parmi les entreprises restreintes dans leurs possibilités de financement figurent : celles insatisfaites par le montant des financements obtenus (montant inférieur), celles qui ont sollicité des financements externes mais ne les ont pas obtenus (demande rejetée) et celles qui n'en n'ont pas sollicités car elles estimaient que les coûts d'emprunt seraient trop élevés (trop onéreux) ou qu'elles obtiendraient un refus (dissuadées).

* Estimation des contraintes de financement pour 2016 parmi les entreprises qui n'ont pas investi.

ADÉQUATION DU FINANCEMENT



Par rapport à la moyenne de l'UE, les entreprises en France sont moins susceptibles d'être restreintes dans leurs possibilités de financement et sont également moins susceptibles de se reposer exclusivement sur des fonds internes.

En France, il existe certaines différences d'un secteur à l'autre. Les entreprises de l'industrie manufacturière sont les plus susceptibles d'être restreintes dans leurs possibilités de financement, avec un taux de 9 %.

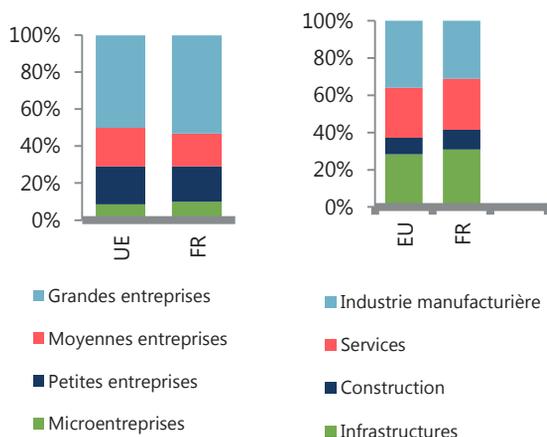
Échantillon : toutes les entreprises.

Données dérivées de l'indicateur de contrainte financière et des réponses des entreprises indiquant que leur raison première pour ne pas solliciter de financements externes était qu'elles se contentaient des financements internes ou n'avaient pas besoin de financements.

Le point d'intersection entre les lignes correspond à la moyenne de l'UE pour 2016.

PROFIL DES ENTREPRISES

CONTRIBUTION À LA VALEUR AJOUTÉE



Sur la base d'une ventilation pondérée en fonction de la taille, les grandes entreprises représentent la part la plus élevée de la valeur ajoutée (53 %), ce qui se situe légèrement au-dessus de la moyenne de l'UE (50 %).

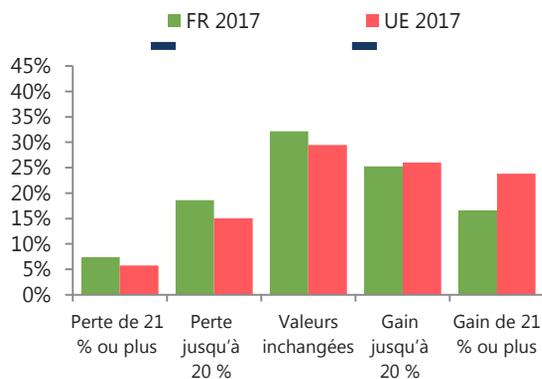
La dynamique de l'emploi au cours des trois dernières années a été favorable en France, puisqu'il y a davantage d'entreprises en phase de croissance qu'en phase de repli (42 % contre 26 %), même si ces chiffres sont moins bons que la moyenne de l'UE (50 % d'entreprises ont crû et 21 % ont réduit leurs activités).

Le niveau de productivité des entreprises en France est proche du niveau de la moyenne européenne. L'industrie manufacturière et le secteur des infrastructures en France comptent une proportion relativement élevée d'entreprises faisant partie de la catégorie des entreprises les plus productives.

Échantillon : toutes les entreprises.

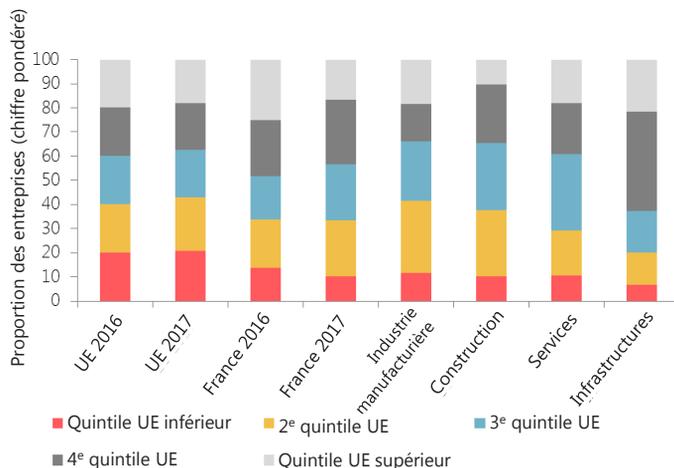
Les graphiques illustrent la contribution relative à la valeur ajoutée des entreprises appartenant à une catégorie et (ou) un secteur particulier dans la population d'entreprises prise en considération, c'est-à-dire toutes les entreprises d'au moins 5 employés actives dans les secteurs couverts par l'enquête. Microentreprises : 5 à 9 employés ; petites entreprises : 10 à 49 employés ; entreprises de taille moyenne : 50 à 249 employés ; grandes entreprises : plus de 250.

DYNAMIQUE DE L'EMPLOI AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES



Évolution de l'emploi (en %) ces 3 dernières années

VENTILATION DES ENTREPRISES PAR NIVEAU DE PRODUCTIVITÉ

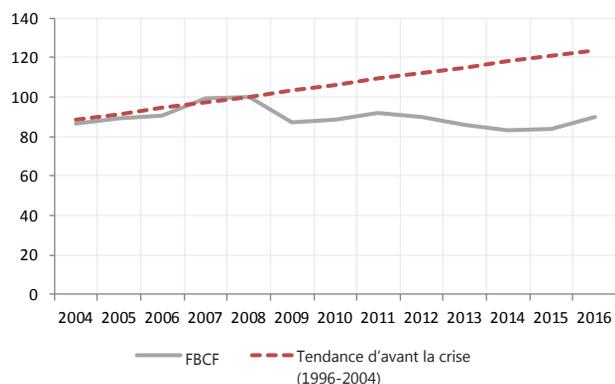


Proportion d'entreprises en fonction du niveau de productivité (productivité totale des facteurs). Les niveaux de productivité sont définis sur la base de la totalité de l'échantillon européen.

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas, ont refusé de répondre ou ont omis de répondre).
Q. Quelle a été l'évolution du nombre de personnes employées par votre société ces trois dernières années ?

CONTEXTE D'INVESTISSEMENT MACROÉCONOMIQUE

Dynamique d'investissement au fil du temps



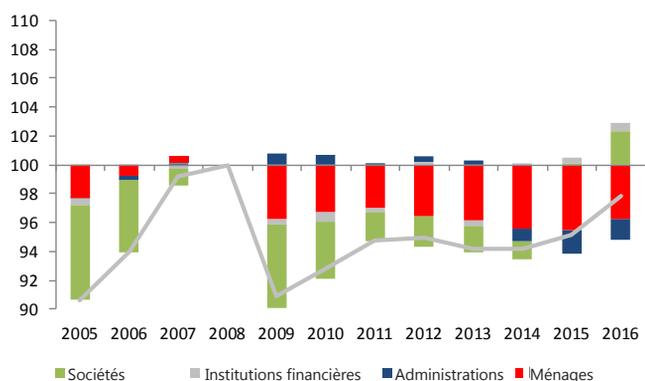
Le graphique montre l'évolution de la formation brute de capital fixe (en valeur réelle), par rapport à la tendance précédant la crise. Les données ont été indexées pour être égales à 100 en 2008. Source : Eurostat.

Par rapport à l'année précédente, l'investissement total a augmenté de 3 % en 2016 et il ne lui manque plus que 2 % pour retrouver le niveau de la période qui a précédé la crise.

Cependant, lorsque l'on considère la tendance précédant la crise, le niveau actuel d'investissement est encore inférieur à ce qu'il aurait dû être.

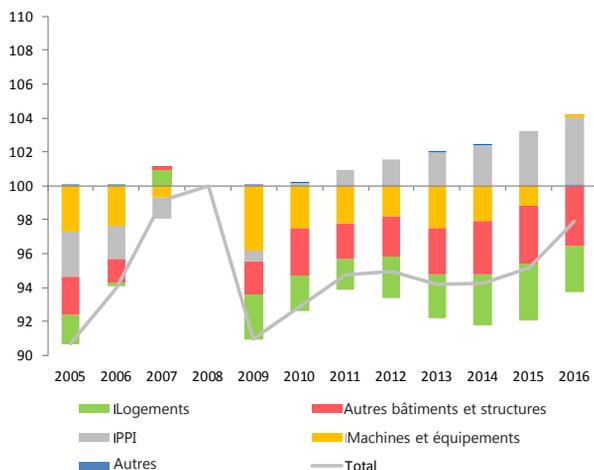
Le secteur des PPI est à la pointe de la reprise et le déficit d'investissement comparé à 2008 recule régulièrement depuis 2014. La reprise demeure plus lente dans les secteurs des logements et autres bâtiments et structures, qui affichent encore des niveaux inférieurs à ceux de 2008.

Dynamique d'investissement par secteur institutionnel



Le graphique montre l'évolution de la formation brute de capital fixe (en valeur réelle), par secteur institutionnel. Les données ont été indexées pour être égales à 100 en 2008. Source : Eurostat.

Dynamique d'investissement par classe d'actifs



Le graphique montre l'évolution de la formation brute de capital fixe (en valeur réelle), par classe d'actifs. Les données ont été indexées pour être égales à 100 en 2008. Source : Eurostat.

BEI 2017 – DÉTAILS TECHNIQUES SPÉCIFIQUES AU PAYS

INTERVALLES DE TOLÉRANCE APPLICABLES AUX POURCENTAGES SE SITUANT AU NIVEAU INDIQUÉ OU S'EN RAPPROCHANT

Les données finales sont calculées en fonction d'un échantillon et non pour l'ensemble de la population d'entreprises en France, de sorte que les pourcentages obtenus sont soumis aux intervalles de tolérance de l'échantillonnage. Ces derniers varient en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage concerné.

	UE	France	Industrie manufacturière	Construction	Services	Infra-structures	PME	Grandes entreprises	UE contre France	Industrie manufacturière contre Construction	PME contre Grandes entreprises
	(12338)	(600)	(191)	(139)	(151)	(117)	(516)	(84)	(12 338 contre 600)	(139 contre 191)	(516 contre 84)
10 % ou 90 %	1,1 %	3,2 %	5,2 %	6,1 %	6,0 %	6,6 %	2,3 %	5,6 %	3,3 %	8,0 %	6,0 %
30 % ou 70 %	1,6 %	4,8 %	7,9 %	9,3 %	9,2 %	10,1 %	3,5 %	8,5 %	5,1 %	12,2 %	9,2 %
50 %	1,8 %	5,3 %	8,7 %	10,2 %	10,0 %	11,1 %	3,8 %	9,3 %	5,5 %	13,3 %	10,0 %

GLOSSAIRE

Investissement	Il est considéré qu'une entreprise a investi si elle a dépensé plus de 500 EUR par employé pour des activités d'investissement dans l'intention de maintenir ou d'accroître ses recettes futures.
Cycle d'investissement	Le cycle est déterminé en se basant sur les investissements attendus pendant l'exercice financier en cours par rapport à ceux du dernier exercice, ainsi que sur le pourcentage d'entreprises dont les investissements sont supérieurs à 500 EUR par employé.
Productivité	La productivité totale des facteurs mesure l'efficacité avec laquelle une entreprise convertit les moyens qu'elle engage (capital et main-d'œuvre) en résultat (valeur ajoutée). Elle est estimée grâce à une analyse de régression sectorielle (en ajoutant des indicateurs qui contrôlent les effets de chaque pays).
Industrie manufacturière	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE), les entreprises du groupe C (industrie manufacturière).
Secteur de la construction	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE), les entreprises du groupe F (constructions).
Secteur des services	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE), les entreprises du groupe G (commerce de gros et de détail) et du groupe I (hébergement et restauration).
Secteur des infrastructures	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE), les entreprises des groupes D et E (services collectifs), du groupe H (transports et entreposage) et du groupe J (information et communication).
PME	Entreprises comptant entre 5 et 249 employés.
Grandes entreprises	Entreprises comptant au moins 250 employés.

BEI 2017 – DÉTAILS TECHNIQUES SPÉCIFIQUES AU PAYS

TAILLE DES ÉCHANTILLONS DE SONDAGE

Définition de l'échantillon et référence des pages	UE 2016-2017	FR 2016-2017	Industrie manufacturière	Construction	Services	Infrastructures	PME	Grandes entreprises
Toutes les entreprises, p. 2, p. 3, p. 6, p. 7, p. 8, p. 11, p. 14.	12483/12338	602/600	191	139	151	117	516	84
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 3.	12159/12020	591/588	189	135	147	115	506	82
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 5.	12071/12073	590/591	187	139	149	114	508	83
Toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 4.	10060/10321	487/505	165	115	121	103	437	68
Toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier, p. 5.	10881/10889	528/530	177	117	126	109	452	78
Toutes les entreprises (sauf celles qui ont répondu que la société n'existait pas il y a trois ans), p. 6.	12453/12306	599/599	191	139	150	117	515	84
Toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ont indiqué que ces éléments ne représentaient pas du tout un obstacle, ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 9.	12483/12338	602/600	191	139	151	117	516	84
Toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 10.	9093/9131	373/378	111	93	94	80	338	40
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas, ont refusé de répondre ou ont omis de répondre), p. 14.	12162/11513	585/565	178	135	142	109	488	77



**Banque
européenne
d'investissement**

La banque de l'UE

Département des affaires économiques

✉ economics@bei.org
www.bei.org/economics

Bureau d'information

☎ +352 4379-22000
☎ +352 4379-62000
✉ info@bei.org

Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
☎ +352 4379-1
☎ +352 437704
www.bei.org

🐦 twitter.com/EIB

📘 facebook.com/EuropeanInvestmentBank

📺 youtube.com/EIBtheEUBank

France

Synthèse par pays

© Banque européenne d'investissement, 11/2017
print: QH-04-17-928-FR-C ISBN 978-92-861-3591-0 doi:10.2867/839022
digital: QH-04-17-928-FR-N ISBN 978-92-861-3592-7 doi:10.2867/00595

ENQUÊTE EIBIS 2017

